Illmo. e Exmo. Snr

Sendo neste instante recebido do Vice
Consul de Bordeaux a resposta
sobre a carta official que á elle
dirigi, tenho a honra de remetter
a V. Ex.a para que se sirva dirigir
me as ordens que achar convenien-
es e necessarias. Deus Guarde a V. Ex.a
Paris em 6 de fevereiro de 1828.

Illmo. e Exmo. Snr Joam Ant.o Ser.a da Cunha

Encarregado dos Negocios de
S. M. O Imperador do Brazil

&.a &.a &.a

F. Wiechhoeffen

1828

Do Consul Geral em Paris

Agence Commerciale du Brésil,

à Bordeaux.

Monsieur,

Je m'empresse de repondre à la question que contient la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 dupané.

Si l'autorité supérieure Brésilienne dont je reçois m'avait transmis l'ordre de refuser des passports à tels ou tels individus en me les signalant, nul doute que je ne m'y fusse conformé strictement. Mais me trouvant par ma charge dans l'obligation d'en délivrer aux personnes qui se présentent devant moi dans cet objet, je me suis vu hors d'état de faire un refus de ce genre, sans y être autorisé et sans connaître d'une manière officielle les individus auxquels je dois l'appliquer. Veuillez assurer Son Ex Le Commandeur da Cunha, chargé d'affaires actuel, qui ignore sans doute cette circonstance, que je saurais toujours me conformer aux ordres supérieurs qui me seront transmis, mais encore faut-il bien que ces ordres existent, car dans leur absence je ne puis que suivre la règle générale

a Monsieur Le Chr Kiechhöfer consul général du Brésil

Paris.

~~traité~~

J'ai l'honneur Monsieur, de vous présenter l'assurance
de ma considération la plus distinguée

Bordeaux le 2 Mars 1828.

A. Balguerie

3 MAR 1828

32

Bordeaux

Au Général Kirckhoffen

Consul Général de Brunei

à Paris

Rue d'Anjou Faubourg

St Honoré No 6.

